

VOTRE AVIS D'IMPOSITION FONCIÈRE EXPLIQUÉ

Les Chavillois reçoivent en ce moment l'avis de paiement de leurs impôts locaux. La municipalité a opté pour la stabilité fiscale et a choisi de reconduire à l'identique ses taux d'imposition au même niveau que ceux de 2024, soit 25,84 %. Ces taux n'ont pas évolué depuis 16 ans. En revanche les bases indexées progressent nationalement et les taxes votées pour les mesures anti-crues du Grand Paris sont en hausse.

Exemple de la taxe foncière reçue par un Chavillois

		Taux voté par la commune + 0 %		Taux voté par la Région et pour le Grand Paris - 3,6 %		Taux voté par l'intercommunalité + 0 %		Taux voté par le Grand Paris + 35 %	
Taxes foncières 2025		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Propriétés bâties	Taux 2024	25,84 %	%	%	0,587 %	4,15 %	0,106 %		
	Taux 2025	25,84 %	%	%	0,566 %	4,15 %	0,143 %		
	Adresse								
	Base	384			384	384	384		
	Cotisation	99			3	16	1	119	
	Cotisation lissée								
	Adresse								
	Base	4485			4485	4485	4485		
	Cotisation	1159			25	186	6		
	Cotisation lissée								
Propriétés non bâties	Cotisation 2024	1236			30	199	5		
	Cotisation 2025	1258			28	202	7		
	Variation	+1,78 %	%	%	-6,67 %	+1,51 %	+40,00 %	1495	
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
	Taux 2024	%	%	%	%	%	%	%	
	Taux 2025	%	%	%	%	%	%	%	
	Bases terres non agricoles								
	Bases terres agricoles								
	Cotisation 2024								
	Cotisation 2025								
Propriétés non bâties	Variation	%	%	%	%	%	%	%	
	Dégrèvement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles		
	Base État						Droit proportionnel :		
	Base collectivité						Droit fixe :		
	Pour assurer la compensation à l'euro près de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune fera l'objet d'un versement complémentaire de taxe foncière de 10975846 €. Pour plus d'informations, consultez la notice.						Frais de gestion de la fiscalité directe locale	57	
	Les taxes spéciales comprennent la TSE Grand Paris pour 8 € et la taxe additionnelle spéciale annuelle Ile-de-France pour 9 €.						Dégrèvement Habitation principale		
	Le versement net de votre commune au fonds de solidarité de la région Ile de France s'élève à 410 325 €.						Dégrèvement JA État		
							Dégrèvement JA Collectivité		
	Références administratives : 922 01 111 112 022 022 S J						Montant de votre impôt	1552	

Contrairement à d'autres communes dans les Hauts-de-Seine, les taux d'imposition à Chaville n'ont pas augmenté depuis 16 ans, affirmant l'objectif de stabilité de la fiscalité.